

Renseignements pratiques

Droits d'inscription :

Tarif normal : 30€

Gratuité pour les Professeurs, Maîtres de conférences, Doctorants, Étudiants et Jeunes chercheurs de l'Université de Strasbourg, Magistrats

Lieu du colloque :

Pôle Européen de Gestion et d'Economie (PEGE)
Amphi commun (niveau -1)
61 avenue de la Forêt Noire
67000 Strasbourg

Accès depuis l'aéroport :

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare :

Bus ligne n°2 direction *Port du Rhin*
Arrêt « *Marne* »

Inscriptions :

Nicole DI LELLO
Université de Strasbourg
Fédération de Recherche n°3241
11 rue du Maréchal Juin - BP 68
67046 Strasbourg cedex
Tél: 33(0)3.88.14.30.12
Fax : 33(0)3.88.14.30.24
Courriel : nicole.dilello@unistra.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° de déclaration d'activité : 4267P000367



Centre de Droit Privé Fondamental



Journée d'études

sous le haut-patronage de la CESL (China-EU School of Law)

La loi applicable aux contrats internationaux en droit international privé européen et chinois

Mercredi 31 mars 2010

Pôle Européen de Gestion et d'Economie (PEGE)

61 avenue de la Forêt Noire
Amphi commun (niveau -1)

Responsabilité scientifique :

Nicolas NORD,

Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

Alors que le Règlement Rome I sur la loi applicable aux obligations contractuelles fait désormais partie du droit positif (application à tous les contrats conclus à compter du 17 décembre 2009), il est important de connaître l'état du droit international privé européen en la matière. Cette journée d'études propose de présenter en détail les solutions applicables au sein de l'espace judiciaire européen et de les confronter au modèle chinois.

Une telle analyse permettra d'effectuer une mise en perspective originale avec un système en plein développement. La mondialisation est susceptible d'entraîner une interaction ayant pour résultat une amélioration des deux droits en présence.

8h45 Ouverture du colloque

Sun JIWEN, Consul général de Chine à Strasbourg et **Yves STRICKLER**, Professeur à l'Université de Strasbourg, Directeur de la Fédération de Recherche « l'Europe en mutation : Histoire, droit, économie et identités culturelles »

Introduction

9h-9h30 La notion de contrat en droit international privé européen et chinois
Gustavo V. DA COSTA CERQUEIRA, Doctorant aux Universités de Strasbourg et de São Paulo, Avocat aux barreaux de Porto Alegre et Vitoria

Atelier n°1 - La liberté de choix de la loi applicable

9h30-10h La liberté des parties dans la Convention de Rome et le Règlement Rome I : portée et signification »,

Delphine PORCHERON, Docteur en droit à l'Université de Strasbourg

10h-10h20 Les solutions chinoises

Chen WEIZUO, Professeur à l'Université Tsinghua (Pékin)

10h20-10h35 Débat et questions

Pause

Atelier n°2 - La loi applicable à défaut de choix

11h-11h45 Le droit international privé européen et le principe de proximité
Fernanda VIEIRA DA COSTA CERQUEIRA MUNSCHY, Doctorante à l'Université de Strasbourg

11h45-12h05 Les méthodes du droit international privé chinois
Chen WEIZUO, Professeur à l'Université Tsinghua (Pékin)

12h05-12h15 Débat et questions

Déjeuner libre

Atelier n°3 - Les mécanismes d'exception

14h-14h45 L'approche européenne : l'ordre public international et les lois de police

Nicolas NORD, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

14h45-15h05 Les mécanismes d'exception en droit international privé chinois
Chen WEIZUO, Professeur à l'Université Tsinghua (Pékin)

15h05-15h15 Débat et questions

Pause

Atelier n°4 - La protection des parties faibles

15h45-16h30 La protection du travailleur et du consommateur en droit international privé européen

Danièle ALEXANDRE, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg

16h30-16h50 Les solutions chinoises

Chen WEIZUO, Professeur à l'Université Tsinghua (Pékin)

16h50-17h15 Débat et questions